



Les inégalités socio-spatiales en France et en Allemagne.

Hervé Le Bras ; Philipp Fink ; Martin Hennicke ;

Heinrich Tiemann ; Achille Warnant.

Fondation Jean Jaurès ; Fondation Friedrich-Ebert Paris.

Février 2020. 53 p.

Si les réalités économiques, politiques et institutionnelles des deux côtés du Rhin sont bien différentes, les deux pays connaissent, derrière des moyennes nationales rassurantes, des inégalités socio-spatiales qui s'aggravent au niveau régional et local. Ces disparités grandissantes jettent une lumière crue sur le risque, en France comme en Allemagne, d'une rupture de la communauté de destin entre citoyens d'une même nation. Des experts français et allemands livrent leur analyse pour les fondations Jean-Jaurès et Friedrich-Ebert.

Aménagement du territoire

► Proximité et services publics : une question de « bonne distance » ?

Dossier coordonné par Martin Vanier.

Horizons publics, n° 113, janv-février 2020. pp. 30-79

Les Français vivent-ils « de plus en plus loin de tout » ? S'agit-il d'une réalité objective ou d'un sentiment d'éloignement ? Ou de quelque chose d'autre encore qui ne relève plus de la distance physique, mais plutôt d'enjeux d'accès face à la dématérialisation à marche forcée des services publics ? Question de taille (ou plutôt de distance) pour un aménagement du territoire, constamment renvoyé, au nom de la proximité, à l'impératif de maintenir la présence fine des services en tout point de l'Hexagone. Mais est-ce bien encore la bonne réponse ?

► Les paradoxes de la « diagonale du vide ».

Olivier Galland.

Telos, 31 janvier 2020. En ligne

La diagonale du vide, c'est cette bande de territoire allant du Nord-Est de la France jusqu'au Sud-Ouest en passant par le Massif central, caractérisée par une faible densité démographique et une tendance à la dépopulation. Cette expression alimente souvent un discours alarmiste, voire catastrophiste, en opposant une France urbaine supposée riche et dynamique à une France rurale abandonnée, en voie d'appauvrissement et de désertification. Cette opposition est simpliste et le tableau de la diversité territoriale de la France est beaucoup plus complexe et composite.

Commerce

► Les commerces dans les quartiers de la politique de la ville à Paris.

Bruno Bouvier ; Guylène Randal ; Marina Ribeiro.

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), janvier 2020. 44 p.

L'armature commerciale des quartiers parisiens de la politique de la ville montre des spécificités par rapport à l'ensemble de Paris : une densité moindre, une part plus forte de locaux vacants (12 % contre 9 %), plus « d'autres types de locaux » tels les commerces de gros, les bureaux, activités médicales (20 % contre 16 %). L'étude met en évidence les dynamiques commerciales récentes qui témoignent d'une tendance à la reconquête des commerces principalement aux dépens de la vacance : +19 établissements par an, soit deux fois plus qu'à Paris, et +42 commerces par an dans les périmètres élargis. De même, bien qu'ils soient moins présents dans les quartiers prioritaires, certains commerces alimentaires spécialisés, comme les produits alimentaires bio et nature ou les poissonniers, progressent plus vite qu'à Paris sur la période 2014-2017.

► Désirs de proximité, quel impact pour le commerce ?

Actes de l'atelier de l'Observatoire partenarial du commerce et de la consommation.

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (aue/T), déc. 2019. 8 p.

Aujourd'hui, le commerce entame une révolution guidée par l'aspiration d'une consommation plus diversifiée, qualitative et responsable, mais aussi éthique et collaborative avec une recherche de prix attractifs notamment sur les produits de consommation courante. De plus, les changements des pratiques se transforment avec l'usage du numérique dans les modes de consommation. Ces changements réinterrogent les formes et les lieux du commerce. L'Aue/T et l'Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation propose un retour sur les échanges et témoignages de l'Atelier consacré à l'impact des évolutions récentes des modes de consommation sur l'urbanisme commercial.

Décroissante urbaine

► De la décroissance urbaine aux processus d'aménagement participatifs.

Varvara Toura.

Mondes sociaux, février 2020. En ligne

L'existence et le développement des villes françaises ont souvent été déterminés par leurs activités économiques et industrielles. Alors que l'heure est à la décroissance pour beaucoup d'entre elles, le devenir des infrastructures qui leur étaient dédiées pose question. Que faire de ces sites qui subsistent à la désindustrialisation ? La conservation et la transformation de ces ensembles recouvrent de nombreux enjeux, d'ordre économique, écologique, patrimonial, politique et social.

► [Accéder à l'étude complète](#)

Economie créative

► Les quartiers culturels et créatifs : leviers de redynamisation territoriale.

Institut Paris région - Jacques Maud.

Note rapide Économie, n° 831, janvier 2020. 6 p.

Le foisonnement mondial des quartiers culturels et créatifs témoigne des aspirations des villes : renforcer leur rayonnement et leur singularité grâce à des quartiers créatifs employés comme des leviers de leur (re)développement. Ces stratégies se basent sur la valorisation de l'offre culturelle, le dynamisme économique et la cohésion sociale.

Education

► Six types de collèges différenciés par la population accueillie et la situation géographique.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; DEPP - Sylvain Maugis.

Note d'information, n°20.01, janvier 2020. 4 p.

Le paysage des collèges de France, constitué de quelque 7 000 établissements publics et privés sous contrat, présente un aspect divers. Certains scolarisent des élèves socialement et scolairement favorisés dès leur entrée dans l'établissement ; d'autres accueillent un public moins favorisé. Certains se caractérisent par une forte homogénéité sociale ; d'autres se distinguent par une certaine mixité. Certains, implantés en territoire rural, scolarisent un petit nombre d'élèves ; dans d'autres, le nombre d'élèves dépasse le millier. À partir de variables décrivant l'effectif, l'origine sociale et le niveau scolaire des élèves accueillis ainsi que la situation géographique de chaque établissement, six groupes de collèges distincts ont ainsi été mis en évidence : les collèges très favorisés et de taille importante, les collèges plutôt favorisés, les collèges plutôt mixtes socialement, les collèges plutôt éloignés et de petite taille, les collèges plutôt défavorisés et les collèges très défavorisés. Ces six groupes se répartissent de manière hétérogène sur le territoire.

Egalité - Inégalité

► Des classes sociales aux inégalités, le regard sociologique s'est-il déplacé ?

Serge Paugam ; Marie Plessz.

Revue européenne des sciences sociales, 2019/2 (57-2), pp. 19-49

Alors que la sociologie des classes sociales était hégémonique dans les années 1960 et 1970, elle semble aujourd'hui écrasée par la sociologie des inégalités. D'aucuns ont postulé dans les années 1990 la mort ou la progressive disparition des classes sociales. L'objectif de cet article n'est pas de discuter cette thèse en tant que telle, mais plutôt d'essayer de comprendre les causes de cette transformation intervenue au cours des cinquante dernières années et de rechercher en quoi l'analyse sociologique en termes de classes sociales peut se maintenir aujourd'hui en passant par l'étude des inégalités. Il s'agit alors d'articuler des domaines de la sociologie qui étaient restés assez cloisonnés – le travail et la culture, les inégalités de classe et d'intégration, la classe, le genre et la question raciale – et de se doter de nouveaux instruments de mesure permettant des comparaisons à l'échelon européen.

► L'orgueil des villes.

Nicolas Nahum.

Cités, 2019/4, n° 80, pp. 109-116

Alors qu'année après année, chiffres et tableaux enregistrent le creusement des inégalités en France – les riches s'enrichissent pendant que les pauvres s'appauvrissent –, alors que trente samedis consécutifs, une partie de la population a endossé le gilet de la révolte, d'aucuns concluraient

hâtivement que les inégalités mesurées par les uns sont les mêmes que celles dénoncées par les autres. Rien n'est moins sûr. Si, de Pierre Bourdieu à Thomas Piketty, la tradition est longue des sociologues et économistes qui font porter sur le riche, réel ou fantasmé, la responsabilité des inégalités, qu'advient-il de cette représentation des choses lorsque les qualificatifs de « pauvres » et « riches » s'appliquent aux territoires, avant que de définir la situation des individus ?

Finances locales

► Le portail des données Data.ofgl.fr

Le site data.ofgl.fr est le portail des données financières et de gestion du secteur public local, développé par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL). Il vise à mettre à disposition, dans une plateforme en ligne, unique et ouverte, des données relatives aux finances et à la gestion des collectivités locales françaises, d'en permettre l'accès, la compréhension et l'analyse, d'en faciliter les réutilisations. En termes de ressources, ce portail propose les principaux indicateurs des comptes de gestion des collectivités locales mais aussi les critères et les montants des dotations.

Une carte un focus

► France Services : accédez à la carte interactive !



Afin de lutter contre les inégalités territoriales et d'assurer aux habitants des zones les plus isolées les mêmes opportunités que le reste de leurs concitoyens, le Gouvernement a lancé la labellisation France services. Avec les nouvelles structures France services, l'Etat s'engage pour un retour du service public. Objectif : permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics, dans un lieu unique proche de l'endroit où il vit, et de bénéficier d'un accompagnement de qualité pour ses démarches administratives. Les 460 premières structures France Services ont ouvert leurs portes le 1er janvier 2020. En février, 74 autres espaces ont été labellisés. Désormais, 534 France Services sont actives dans l'Hexagone et outre-mer, dont 16 itinérantes.

► [Retrouvez le dossier sur le site de l'ANCT](#)

Métropole

► [Des villes en campagne. Les métropoles en tête de liste.](#)

France Culture, émission « *Entendez-vous l'éco* » n°2/4, 11 février 2020, 58 mn. Podcast en ligne

En géographie économique, les métropoles sont souvent décrites comme des locomotives des économies régionales, concentrant les emplois plus encore que la population. Discours convenu et politique ou réels effets de dynamisme, quel mythe se cache derrière les métropoles ? Invités : Gilles Pinson, professeur de sciences politiques à Sciences Po Bordeaux et Olivier Bouba-Olga, économiste, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'université de Poitier.

Mobilité

► Migration résidentielle et croissance locale de l'emploi : une analyse des zones d'emploi de France métropolitaine.

Émilie Arnoult.

Revue économique, 2020/1, vol. 71, pp. 83-107

Au début des années 2000, les migrations résidentielles entraînent une redistribution spatiale de la population et une opposition entre les zones qui attirent la population mobile à l'ouest et au sud de la France, et les zones en déclin dans le nord-est du pays. L'objectif de ce travail est d'étudier les déterminants de ces dynamiques territoriales. Les auteurs ont adapté ici le modèle de Carlino et Mills [1987] à l'étude de la relation entre les flux migratoires et la croissance locale de l'emploi. Ils démontrent que même si la mobilité résidentielle et l'emploi s'influencent mutuellement, les dynamiques économiques dépendent plus des choix de localisation des populations mobiles que l'inverse. Aussi, la dynamique locale de l'emploi suit une logique d'agglomération, alors que les ménages mobiles tendent à s'éloigner des grandes villes.

Observation

► L'observation socio-territoriale par les acteurs du secteur social : catégories d'analyse et choix méthodologiques.

Eugénie Terrier.

Espaces et sociétés, n° 176-177, pp. 15-32

La territorialisation de l'action sociale en France a favorisé le développement de l'analyse spatiale des réalités sociales locales. Cet article s'intéresse à la manière dont l'observation des territoires est actuellement abordée au sein des institutions de l'action sociale. Il s'agit de mieux comprendre les approches théoriques et méthodologiques qui sont actuellement privilégiées par différents acteurs du secteur social : qu'ils soient spécialistes de l'observation sociale locale, cadres de l'action sociale ou travailleurs sociaux. Cette réflexion s'appuie sur les résultats de plusieurs recherches-actions menées avec des départements. L'évaluation des travaux existants au sein des collectivités et au niveau national montre une prédominance de l'approche statistique et cartographique des données socio-économiques.

Santé

► Déserts médicaux : l'État doit enfin prendre des mesures courageuses !

Rapport d'information de MM. Hervé Maurey et Jean-François Longeot, fait au nom de la Commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable, n° 282 (2019-2020).

Sénat, 29 janvier 2020. 85 p.

Aujourd'hui, les « déserts médicaux » concernent une commune sur trois : entre 9 et 12 pourcents de la population française vit dans un « désert médical », soit 6 à 8 millions de personnes. Les écarts de densité entre départements varient en moyenne de 1 à 3 pour les médecins généralistes et même de

1 à 8 pour les spécialistes.

Au scandale sanitaire s'ajoute un scandale financier car, selon différentes estimations, les inégalités territoriales d'accès aux soins coûteraient entre 1 et 5 milliards d'euros par an au système de santé.

Depuis sa création, la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable porte une attention constante à ce sujet. Si des avancées ont eu lieu (télémédecine, réforme des études de santé, évolution des compétences de certaines professions) avec la loi du 26 juillet 2019, tout n'a pas été tenté. Dès lors, elle recommande :

1. d'avancer sur le chemin d'une troisième voie, entre incitation financière sans contrepartie et coercition à l'installation des médecins, de régulation progressive des installations de médecins, pour améliorer l'offre médicale dans les territoires fragiles, en particulier ruraux ;
2. de mieux adapter l'organisation du système de soins à la réalité des territoires, en renforçant l'association des collectivités territoriales à la politique de santé et en activant l'ensemble des leviers susceptibles de libérer du temps médical dans les territoires.

► Santé : vous reprendrez bien un peu de désert ? Dossier.

36 000 communes, février 2020. pp. 5-10

Il y a un an, les citoyens exprimaient avec force dans les cahiers de doléances et de propositions leur constat des inégalités territoriales, et notamment leurs difficultés pour accéder aux services de soins, parfois les plus élémentaires. Depuis, malgré les alertes quotidiennes relevées par les élus et les drames évoqués dans la presse, peu a été fait en matière de santé, comme si la situation, documentée par des tonnes d'études statistiques, pouvait une fois encore être remise. Mais derrière la réalité statistique des faits, c'est bien de la défense d'un système de santé sur tout le territoire français, et pour tous les Français, dont il est question. Interview dans ce dossier d'Emmanuel Vigneron, géographe à l'université de Montpellier, spécialiste des questions de santé en France.

► Les zones d'intervention prioritaire reflètent-elles des écarts de pratiques des médecins généralistes ?

Insee - Julien Silhol ; Bruno Ventelou.

Document de travail, n° G2020/01, février 2020. 57 p.

Actuellement, on observe en France l'apparition de zones dans lesquelles le nombre de généralistes en regard des besoins de la population est très inférieur à la moyenne nationale. L'étude s'attache d'abord à mesurer des corrélations entre la densité médicale et certaines variables d'activité et de pratiques de prescription des médecins généralistes. Pour mesurer la densité médicale, les auteurs se sont appuyés sur l'indicateur d'Accessibilité potentielle localisée (APL) ainsi que sur le zonage de 2018 qui définit le périmètre des Zones d'interventions prioritaires (Zip) vers lesquelles sont fléchées les aides au maintien des généralistes. Ils observent également que la sous-densité médicale va de pair avec des temps de consultation plus courts sans que le temps de travail du médecin ne soit affecté et documentent également l'existence de corrélations entre la densité médicale et certains volumes de prescriptions.

► Quand les citoyens définissent eux-mêmes les priorités de santé. Une analyse lexicométrique appliquée à la région Centre-Val de Loire.

Jean-Paul Domin ; Maxime Thorigny.

Géographie, économie, société, 2019/4, vol. 21, pp. 295-316.

Ce travail s'intéresse à la définition des priorités de santé par les citoyens dans une région considérée comme étant un désert médical (Centre-Val de Loire). Il repose sur l'analyse lexicométrique des réponses à une question ouverte. Il montre d'abord que les habitants de cette région sont préoccupés par le développement des déserts médicaux et craignent l'allongement des délais d'attente pour

consulter un praticien. Il permet ensuite de mettre en évidence l'importance de la démocratie sanitaire dans la définition des priorités de santé. L'analyse lexicométrique met en évidence trois discours distincts. Le premier, porté uniquement par des professionnels de santé, insiste sur la nécessité d'améliorer la coordination des soins. Le deuxième entend favoriser la lutte contre les déserts médicaux et le troisième regrette l'augmentation des délais d'attente pour des consultations auprès de certains médecins spécialistes.

Transition

► **Dynamiques collectives de transitions dans les territoires.**

Labo de l'ESS, pré-rapport publié le 6 février 2020. 116 p.

En septembre 2018, Le Labo de l'ESS lançait une importante étude-action intitulée "Dynamiques collectives de transitions dans les territoires" dont l'objectif était de faire dialoguer une grande diversité d'initiatives collectives inscrites dans les territoires (PTCE, clusters d'entreprises, expérimentations territoires zéro chômeur, tiers lieux, projets alimentaires territoriaux, pôles de compétitivité...) de manière à capitaliser la richesse de leurs expériences pour comprendre les leviers indispensables à leur développement et favoriser leur essaimage.

Disponibles :

- [Le pré-rapport de cette étude action](#)
- [Les monographies des 17 dynamiques collectives étudiées](#)

► **Accélérer la transition énergétique par les coopérations urbain-rural : passez à l'action.**

Transitions, GRDF. Janvier 2020. 36 p.

Transitions et GRDF publient un guide de recommandations à destination des acteurs du développement territorial, proposant des pistes méthodologiques pour engager ou renforcer des démarches de coopération entre territoires voisins, au service de la transition énergétique.

Ville durable

► **L'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.**

Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Janvier 2020. 102 p. Coll. *Les Carnets de l'innovation*.

Les programmes nationaux de renouvellement urbain offrent une opportunité opérationnelle de doter les projets urbains d'une nouvelle dimension plus ambitieuse sur les plans économique, social et environnemental, dont l'agriculture urbaine peut être le point de convergence. Dans son avis du 12 juin 2019, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) considère en effet l'agriculture urbaine comme « un outil déterminant pour des villes durables » en mesure de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et climatique, santé publique et stabilité sociale, qui peut trouver écho dans le NPNRU dont les objectifs incontournables conjuguent restructuration urbaine, cohésion sociale, attractivité économique et transition écologique, piliers de la ville durable et solidaire. Ce guide pratique présente des fiches thématiques (sur le modèle économique, le montage juridique et foncier, l'écosystème d'acteurs...) et des fiches projets qui décrivent des initiatives de fermes urbaines, partout en France.

► **De l'intérêt pour la nature en ville. Cadre de vie, santé et aménagement urbain.**

Lise Bourdeau-Lepage.

***Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2019/5 (décembre), pp. 893-911.**

Aujourd'hui, une nouvelle relation semble se tisser entre la ville et la nature. Cet article identifie les éléments sur lesquels repose ce nouvel intérêt pour la nature en ville. Il explore plusieurs pistes : la montée de la sensibilisation écologique, les effets du processus d'urbanisation et de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la prise de conscience des bienfaits de la nature notamment sur la santé des hommes. Il examine le caractère pluriel de la nature en ville et souligne les différentes fonctions assurées par le végétal en ville et ses effets positifs sur le cadre de vie des citoyens. Il conclut sur la quête d'une nouvelle harmonie entre la ville et la nature et sur les impacts des politiques publiques menées en matière de nature en ville.

► Les jardins familiaux franciliens entre urbanisation, végétalisation et agrarisation.

Camille Robert-Boeuf.

EchoGéo, 50 | 2019. En ligne

Les jardins familiaux sont une des formes les plus anciennes du jardinage urbain en France. Ces dernières années, ils entrent en concurrence et en complémentarité avec d'autres formes de jardinage plus récentes comme les jardins partagés ou potagers pédagogiques. En Île-de-France, ces jardins familiaux s'inscrivent dans la ville en articulant plusieurs échelles et différents types d'acteurs et révèlent certains enjeux d'aménagement urbain à lire dans la durée. Participant originellement à l'urbanisation des banlieues, ils en sont aujourd'hui les victimes. Cependant, plus qu'une végétalisation de la ville et une amélioration du cadre de vie des urbains comme les autres formes de jardinage, ils favorisent une agrarisation de la métropole aujourd'hui discutée.

Agence nationale de la cohésion des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille

>> **S'abonner** : [accès direct à l'encart d'inscription](#)

>> **Nous contacter** : veille.anct@anct.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

© 2020 Agence nationale de la cohésion des territoires

[Voir la version en ligne](#)

[Se désinscrire](#)